

Pourquoi la question des 35 heures est économiquement plus complexe que les débats idéologiques le laissent penser



16 ans après la mise en place des 35 heures, le débat politique semble converger vers la nécessité de réformer le temps de travail en France.

Avec Nicolas
Goetzmann

Atlantico : Alors qu'Emmanuel Macron a relancé le débat sur les 35 heures lors du Forum de Davos, en indiquant qu'au regard du contexte économique "ne plus payer les heures supplémentaires est une nécessité", Manuel Valls souhaite revenir sur la durée légale du travail mais en proposant une majoration de leur paiement. En quoi ce débat est-il, ou non, pertinent ?

Nicolas Goetzmann : La question, telle qu'elle est ici posée par Emmanuel Macron, consiste à promouvoir l'idée d'une baisse du "coût" du travail, ou plus largement, des salaires. Car en travaillant plus, tout en gagnant un salaire équivalent, l'effet produit est une baisse effective du salaire horaire pour les personnes concernées. En brandissant une telle proposition, finalement, Emmanuel Macron laisse la possibilité à Manuel Valls de le freiner, en acceptant la remise en question des 35 heures, tout en défendant la nécessité de payer les nouvelles heures travaillées. Ce qui ressemble à une stratégie du gentil flic - méchant flic. Car la proposition du ministre de l'économie ne paraît même pas crédible. Comment serait-il possible d'imaginer, au sein même des entreprises, des salariés acceptant de travailler plus pour rien. Revenir aux 39 heures payées 35, cela signifierait une perte de salaire horaire de l'ordre de 10% pour les salariés. Si la modération salariale a été acceptée au début des années 2000 en raison de la baisse du temps de travail, c'est justement parce qu'il existait une contrepartie. Mais sans contrepartie, comment les salariés pourraient-ils l'accepter ?

Concernant l'annonce de Manuel Valls, qui revient à proposer l'application du programme de Nicolas Sarkozy de 2007 "travailler plus pour gagner plus", le contexte économique a son importance. Si le pays était au plein emploi, une telle réforme permettrait d'augmenter l'offre de travail disponible dans le pays tout en favorisant une hausse notable des salaires ; parfait. Par contre, en période de faible activité économique, la hausse du temps de travail ne permet pas de répondre à une demande. Selon les calculs de l'OFCE, plus de 100 000 personnes en France sont employées dans les entreprises sans que cela ne soit justifié par les besoins de production. En l'espèce, cela permet d'élargir théoriquement la voilure de l'économie française, mais c'est l'absence de vent qui caractérise l'économie française. Le diagnostic de base est donc simplement erroné, même s'il peut s'avérer utile lorsque le vent reviendra.

Au fil des mois, la question de la compétitivité est devenue centrale dans le débat politique. Cette approche ne conduit-elle pas à ignorer trop facilement la question de la productivité ?

La compétitivité doit être la politique de ceux qui ont renoncé à la productivité. C'est le problème de fond. Car, pour que le potentiel

économique du pays se développe réellement, c'est la question de la productivité, seule, qui a un sens. Or, cette question de la productivité ne passe pas par le même type de réformes que la compétitivité. Pour la productivité, il s'agit d'investissement, d'innovation, de recherche et développement, d'éducation, c'est-à-dire un ensemble de mesures permettant d'enrichir les capacités de l'économie française. A l'inverse, les politiques de compétitivité ont pour objectif d'adapter le pays à un contexte morose. C'est une forme d'acceptation de la défaite. Et la réforme du temps de travail, dans le contexte actuel, ne fait que traduire ce mouvement. Parce que l'objectif n'est pas de permettre à un pays en situation de plein emploi d'appuyer encore sur l'accélérateur, mais de répondre à une demande politique qui explique plus ou moins que les salariés français travaillent trop peu, et qu'il s'agirait là de la cause de la crise. Le fait est que le temps de travail moyen pour un actif français était de 1473 heures par an contre 1366 heures pour un allemand. Ce qui s'explique principalement par la forte intensité du travail temporaire en Allemagne. Mais cela permet de jeter un large doute sur la validité de la problématique "temps de travail" en France par rapport à la crise actuelle.

Quelle est l'utilité réelle de telles réformes ? Sur le terrain politique, François Hollande se sert-il de ces modifications comme une monnaie d'échange au niveau européen ?

En effet, la réforme du temps de travail correspond parfaitement à la logique des mesures structurelles qui sont demandées à la France. Ceci, aussi bien par la Commission européenne, la Banque centrale européenne, ou même l'Allemagne. Pourtant, François Hollande n'a à aucun moment jugé utile de se servir de ces réformes pour tenter une politique du donnant-donnant en Europe. C'est-à-dire de proposer la mise en place de réformes structurelles en France à condition que la BCE soutienne la demande de façon suffisamment forte pour que ces mesures soient pleinement efficaces. Ou, en demandant simplement à l'Allemagne de respecter, elle aussi, les injonctions de la Commission et de la BCE. En l'occurrence, ces instances européennes implorent les pays qui en ont la capacité budgétaire de soutenir le niveau de demande. Sont visés ici les pays qui sont largement au-delà des critères de Maastricht ; comme l'Allemagne, qui affiche un excédent budgétaire, soit une capacité de relance proche de 100 milliards d'euros, ce qui est loin d'être neutre à l'échelle du continent.

Mais non. François Hollande ne demande aucune contrepartie, et ce, comme si la logique économique qui se cachait derrière l'approche exclusive des réformes structurelles avait un sens. Ce qui n'est pas le cas, car de telles mesures ont besoin de croissance, c'est-à-dire de demande, pour "s'exprimer".

Quel pourrait être l'apport d'une réforme du temps de travail en France ?

Il s'agit de raisonner en terme de potentiel. Si la France était en situation de plein emploi, et que ce potentiel de travail était alors pleinement exploité, un relèvement du temps légal du travail permettrait de gagner en potentiel de croissance. Les salariés seraient payés plus, les entreprises gagneraient plus, la croissance du PIB du pays progresserait plus vite etc...même s'il existe une limite. Car lorsque tout va bien, que les revenus progressent etc... les salariés penseront également à leur qualité de vie et donc au temps de travail effectif. Ce qui est naturel. C'est une question d'équilibre à trouver permettant de faire progresser le temps de travail tout en gagnant en productivité. La question du temps de travail est donc parfaitement légitime en théorie. Mais encore une fois, proposer un allongement de ce temps de travail en pleine période de crise, c'est-à-dire dans un moment où le pouvoir de négociation est quasiment nul du point de vue des salariés, cela revient à offrir une marge de manœuvre pour les entreprises qui seraient, de facto, payées par les salariés. Ou comment transformer une mesure qui pourrait être populaire, et souhaitée légitimement par tous dans une période de plein emploi, comme un repoussoir absolu en période de crise. Une telle mesure a la capacité de répondre à de nombreuses attentes de la population, mais le timing est essentiel. Et ce n'est pas le moment. A moins de relancer fortement la demande pour que cette hausse du temps de travail puisse profiter au plus grand nombre sur la feuille de salaire.